Hypertherm, Inc.
Etna Road
P.O. Box 5010
Hanover, NH
03755 É.-U.

DECLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT

Système de coupage arc plasma mécanisé : Modèle : MAX200
Nouvelle version : 19 février 2009, version initiale du 29 janvier 1997, basée sur test du numéro de série 200-001883

L'officiel soussigné de la société déclare par la présente, au nom d'Hypertherm, que les unités de type MAX200 avec le marquage CE sur la plaque signalétique répondent aux exigences des directives européennes suivantes:

•Directive du conseil sur les équipements de sécurité basse tension (2006/95/CE datée du 16 janvier 2007; anciennement 73/23/CEE datée du 19 février 1973)

Hypertherm a édité un rapport de test de sécurité produit selon les normes européennes suivantes, utilisant les instructions de test de sécurité Hypertherm ESI-030 :

NE60974-1:1990 Matériel de soudage à l'arc – partie 1 : Source de courant de soudage
NE50078:1993 Torches et pistolets pour soudage à l'arc
NE50192:1994 Systèmes de coupage plasma

•Directive du conseil sur la compatibilité électromagnétique (2004/108/CE datée du 31 décembre 2004; anciennement 89/336/CEE datée du 3 mai 1989)

L'installation de test CEM Sunrise a généré le rapport n°SUN950121 et un certificat de conformité CEM à la NE50199:1995, selon les normes européennes suivantes :

NE55011:1991 Émissions par conduction de 150Hz à 30Mhz
NE55011:1991 Émissions par radiation de 30MHz à 1GHz

Le dossier technique de fabrication incluant les rapports de test et les autres informations requises par ces directives européennes est conservé à l'adresse ci-dessus.

Aaron Brandt
Chef d'équipe du secteur mécanisé

Note : Le dossier technique de fabrication incluant les rapports de test et les autres informations requises par ces directives européennes est conservé à l'adresse ci-dessus. Ce dossier ne s'applique pas aux unités ne portant pas le marquage CE sur la plaque signalétique. Les sources de courant de coupage plasma fabriquées par Hypertherm ne sont pas classées comme machines, et n'entrent pas dans le cadre des directives « Machines » (2006/42/CE datée du 17 mai 2006; anciennement 91/386/CEE, 93/44/CEE, 93/68/CEE et 98/37/CE).